

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée que le règlement 330-2017 décrétant la répartition et l'imposition des sommes payables à la MRC des Laurentides par les villes et municipalités locales dont le territoire est compris dans le sien, adopté par le conseil de la MRC des Laurentides lors de sa séance du 21 décembre 2017 est entré en vigueur.

Toutes les personnes intéressées pourront prendre connaissance de ce règlement au bureau de la MRC des Laurentides sis au 1255, chemin des Lacs, à Saint-Faustin-Lac-Carré, ou au bureau de chaque corporation municipale faisant partie de la municipalité régionale de comté des Laurentides.

Donné à Saint-Faustin-Lac-Carré, ce 15 janvier 2018.



Isabelle Daoust, CPA, CGA
Directrice du service des finances
et secrétaire-trésorière adjointe

MRClaurentides.qc.ca

1255, chemin des Lacs, Saint-Faustin-Lac-Carré (Québec) J0T 1J2 T. 819 425.5555 Téléc. 819 688.6590

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Stéphanie Russell, Secrétaire trésorière de la Municipalité Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 16 janvier 2018 entre 8 heures et 21 heures.

En foi de quoi, je donne le présent certificat, ce 16 janvier 2018.



Stéphanie Russell
Secrétaire-trésorière

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée que le règlement 331-2017 de quotes-parts lié à l'achat de bacs roulants et de mini-bacs de cuisine suite à un appel d'offres regroupé avec l'Union des municipalités du Québec, adopté par le conseil de la MRC des Laurentides lors de sa séance du 21 décembre 2017 est entré en vigueur.

Toutes les personnes intéressées pourront prendre connaissance de ce règlement au bureau de la MRC des Laurentides sis au 1255, chemin des Lacs, à Saint-Faustin-Lac-Carré, ou au bureau de chaque corporation municipale faisant partie de la municipalité régionale de comté des Laurentides.

Donné à Saint-Faustin-Lac-Carré, ce 15 janvier 2018.



Isabelle Daoust, CPA, CGA
Directrice du service des finances
et secrétaire-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Stéphanie Russell, Secrétaire trésorière de la Municipalité Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 16 janvier 2018 entre 8 heures et 21 heures.

En foi de quoi, je donne le présent certificat, ce 16 janvier 2018.



Stéphanie Russell
Secrétaire-trésorière